

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, plus tard aujourd'hui, pour étudier ledit projet de résolution.

Sur motion de M. Chevrier, appuyé par M. Gardiner, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, lettres, plans et autres documents échangés, depuis le 1^{er} juillet 1954, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec et (ou) l'Hydro-Québec, relativement à l'exécution d'ouvrages, y compris la mise en valeur de la force motrice, dans la section de Lachine du fleuve Saint-Laurent. (*Avis de motion n° 48)

Sur motion de M. Gauthier (Lac-Saint-Jean), appuyé par M. Raymond, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous documents et autres correspondances échangés du 1^{er} janvier 1954 au 15 janvier 1958 entre le gouvernement du Canada ou l'un de ses ministères et les autorités municipales de la ville d'Alma, relativement à l'aménagement et la construction d'un aéroport municipal à Alma (Saint-Joseph d'Alma), province de Québec. (*Avis de motion n° 50)

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution prévoyant une aide financière aux provinces de l'Atlantique et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

À 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.